



ETABLISSEMENT : Lycée Hippolyte-Fontaine
Coordonnées : 20 boulevard Voltaire 21000 DIJON
Mail 0210018f@ac-dijon.fr **tél :** 03 80 38 36 00

Equipe de direction :

Chef d'établissement : Marc JAILLET marc.jaillet@ac-dijon.fr
Adjoins : Hubert FOCARDI (VGT) - Rémi MAUREL (SEP)

CARACTERISTIQUES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU SCOLARISES DANS L'ETABLISSEMENT : Nombre de SHN présents dans l'établissement : 67

Disciplines sportives SHN : Pôles Espoirs Rugby, Roller, Handball ; Pôle France Lutte. Centres de formation de la JDA, du DHC (hockey sur glace).

Le lycée scolarise et héberge en priorité les élèves du Pôle Espoir Rugby.

Niveaux de classe : 2nde GT et PRO, 1^{ère} GT et PRO, Tle GT et PRO

Procédures d'affectation des SHN dans l'établissement : niveau 2nde avec protocole « haut niveau » de recrutement académique. Niveaux 1^{ère} et Tle du ressort de l'établissement, en lien avec le CREPS, les centres de formation et les clubs conventionnés, après validation d'une commission d'étude des dossiers par l'établissement.

CAPACITES D'HEBERGEMENT :

Formes d'hébergement des SHN (internat, familles d'accueil, CREPS ...) : hébergement à l'internat du lycée Hippolyte-Fontaine pour tous les SHN à l'exception des membres du Pôle France lutte et du Dijon Hockey Club (au CREPS), et des basketteurs de la JDA (LEGTA Plombières).

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARITE DES SHN :

Professeur(s) référent(s) pour les SHN : une enseignante (Pôle Rugby) Mme Sophie PICARDAT. Professeurs principaux pour les autres structures.

Coordonnateur de la structure du PES : M. Arnaud MARION, CPE

Liaisons avec les familles : Professeurs principaux / coordonnateur pouvant être relayés par les responsables de pôles Liaisons établissement - CREPS - club pour le suivi des SHN : Professeurs principaux / coordonnateur

Aménagements de la scolarité : emplois du temps aménagés pour la classe sur la voie générale, sur le canevas du Pôle Rugby, tenant compte des entraînements le matin et l'après-midi (élèves libérés de 8-9 les mardi et jeudi ; à 16h du lundi au jeudi sauf mercredi 14h). Individualisation des EDT pour les élèves des voies professionnelles. Forte réserve exprimée pour les emplois du temps de la voie technologique (STL et STi2D), l'élève devant rattraper les cours.

SUIVI DES SHN :

Scolaire : évaluation hebdomadaire entre les responsables de pôles et les équipes pédagogiques, et bilans suite aux conseils de classe. Heures de soutien par enseignants, rattrapage de devoirs. Pour l'orientation, soutien de M. Grégory BRISON, CO-PSY Dijon-2, référent sport études, sur demande préalable.

Médical : à l'initiative du CREPS et des centres de formation (liens avec l'infirmerie du lycée)

Psychologique : à l'initiative du CREPS et des centres de formation

Diététique : financement Jeunesse et Sports de compléments alimentaires (petit déjeuner amélioré, goûter) et d'un surveillant pour le second service. L'établissement prend en charge le coût supplémentaire de certains produits (plat supplémentaire de féculents aux deux services du soir).

PARCOURS D'ORIENTATION DES SHN : l'élève doit accomplir ses cycles d'études dans l'établissement. Les seules sorties positives sont celles d'un changement d'établissement suite à sélection/recrutement par une formation sportive.

PROJETS PARTICULIERS DESTINES AUX SHN : parcours citoyen en cours d'élaboration. Participation des élèves du Pôle Rugby au programme caritatif « Lycéens en cœur d'or » (au profit des Restos du cœur).

MESURES DE VALORISATION ET DE PROMOTION DES SHN : valorisation de la réussite des SHN lors de la cérémonie de fin d'année des élèves méritants. Valorisation des palmarès sur le site internet de l'établissement (rubrique parcours sport études, articles...) Livret « Les parcours sport études au lycée Hippolyte-Fontaine » révisé chaque année. Accueil des clubs et responsables de pôles lors de la journée « Portes ouvertes » de l'établissement (courant mars).